



## Compte-rendu du Plénier CDAS du 13/04/2026

Le premier CDAS de l'année 2026 s'est tenu le lundi 13/04/2026 avec comme ordre du jour :

- Note d'orientation 2026
- Bilan des actions CAL 2025
- CAL 2026
- Barème des mini-colos de la Toussaint
- Proposition de sorties au Quotient Familial (proposition de Solidaires Finances)
- Point restauration

Après lecture de notre liminaire, nous avons formulé une proposition du CDAS, soumise au préalable à l'ensemble des OS, afin d'être votée en séance plénière et de remonter au CNAS. Cette proposition portait sur le nouveau dispositif 1<sup>er</sup> arrivé/1<sup>er</sup> servi, notamment pour les réservations de colonies de vacances. Ce dispositif est contraire dans son principe aux fondamentaux de l'Action Sociale et soulève un véritable mécontentement général, avec par ailleurs l'utilisation d'un logiciel non adapté qui renforce l'injustice au moment de l'inscription.

### **Cette proposition a été soumise au vote.**

FO a souhaité ne pas s'y associer. Les autres OS CFDT et CFTC présentes ont accepté d'y être associées.

La CGT a été signalée par la délégation comme absente (boycott selon la délégation).

Solidaires a par ailleurs demandé que ASFVL vienne présenter ses prestations et notamment ce dispositif.

### **Note d'orientation 2026 :**

Le Président l'a présentée en se félicitant que le montant du budget total (106 millions alloués) soit maintenu. Il a souligné que la restauration restait le plus gros budget à hauteur de 54%. Le Président précise toutefois que la restauration sera un sujet pour les années à venir, car il faut s'attendre à ce qu'il soit sensiblement impacté (augmentation des coûts des produits, etc).

Solidaires Finances a reconnu que même si ce budget a été maintenu globalement, il ne tient cependant pas compte de l'inflation, qui, elle, continue d'augmenter. Nous avons par ailleurs dénoncé la baisse drastique du budget de la SRIAS (baisse de 60% sur les actions locales) ce qui risque d'avoir des conséquences sur l'Action Sociale ministérielle. Comment l'Action Sociale ministérielle pourrait venir en appui à la SRIAS sans abondement de budget ?!

Une action en particulier, pointée par la note, concerne le maintien des conventions locales avec des psychologues, qui sont en forte baisse. Solidaires Finances considère que le recours à la plateforme mise en place au niveau du Ministère qui traite essentiellement des problèmes liés au mal-être au travail ne saurait supplanter les prestations des psychologues financés par le CAL, et qu'il faudrait avant tout s'interroger sur la baisse de cette prestation avant d'en tirer des conséquences. En effet il est incontestable que le mal-être des agents au sein du ministère est bien réel.

Concernant le plan de communication, et plus spécifiquement les enquêtes de satisfaction, même si celles-ci restent pertinentes pour s'accorder avec la demande des agents, il convient de ne pas les multiplier afin d'en garder la pertinence.

Le Forum sur l'action sociale qui s'est tenu à la Direction présentant l'ensemble des prestations semble avoir rencontré un certain succès.

Solidaires Finances a exigé de la DRFIP l'octroi à l'ensemble des personnels souhaitant s'y rendre une autorisation d'absence. S'il est aisé aux personnels de Réaumur et de ceux fréquentant le restaurant administratif de s'y rendre, ce forum reste inaccessible aux autres agents de la Direction. La réponse de la DRFIP est d'octroyer des facilités d'horaires (avec récupération). Pour nous c'est insatisfaisant.

### **Bilan CAL 2025 :**

À part la fréquentation de l'arbre de Noël qui a légèrement baissé (courbe des âges au ministère) et les consultations des psychologues, la plupart des actions affichent complet (avec pour certaines de longues listes d'attente). Parmi celles qui remportent le plus de succès figurent la visite du Sénat et le Musée historique de la Préfecture.

Solidaires Finances s'est inquiété à propos des annulations de la part des bénéficiaires : la place déjà payée est-elle perdue ?

La déléguée a répondu qu'un système de remplacement est mis en place dès que l'annulation est connue, sauf bien évidemment si l'annulation intervient en dernière minute.

Concernant les actions de préventions : la MGEFI ne les assure plus. La délégation travaille désormais directement avec le prestataire direct UROPS en attendant de voir si ALAN se lance dans ces actions de préventions.

### **CAL 2026 :**

Le montant pour Paris est de 362 123 euros. Solidaires Finances a demandé à ce propos la communication du nombre d'actifs, de retraités et d'ayant droits à Paris (le montant du CAL est calculé en fonction de ces chiffres).

La délégation a précisé avoir constaté une baisse des demandes de participations aux actions locales et cela sur toute la Région parisienne. Au vu de ces informations, les membres du CDAS ont procédé à quelques ajustements.

Pour l'arbre de Noël 2026 : rétablissement de la distribution de friandises (coût 9 800 €).

Les consultations de nutritionnistes qui avaient connu en 2025 un grand succès ont été renouvelées (budget prévu 7 000 €).

Des séances de massages supplémentaires ont été programmées.

### **Application du Quotient Familial sur certaines sorties :**

À l'initiative de Solidaires Finances, un groupe de travail s'était tenu sur ce sujet avant la séance plénière. L'ensemble des OS, après des débats riches et constructifs, s'étaient entendues sur un barème à expérimenter, pour un an, avec une sortie onéreuse afin de permettre à tous les personnels du petit QF au plus gros QF d'avoir la possibilité de participer à cette sortie.

Lors du Plénier il a été décidé de lancer cette expérimentation sur une sortie « la comédie musicale les Misérables ».

Concernant la révision du barème des mini-colos de la Toussaint qui n'avait pas été revu depuis des années, 3 propositions étaient présentées.

Solidaires Finances a voté pour la 3<sup>e</sup> (celle présentée par la CGT). Cette proposition a été acceptée à l'unanimité : pas d'augmentation globale des tarifs mais un rééquilibrage du barème (revalorisation des tranches 5 à 14).

### **Point restauration : 3 sites ferment :**

Les personnels de la CCRF dans le 3<sup>e</sup> qui bénéficiaient d'une convention avec le restaurant d'entreprise d'ORANGE n'ont plus de solution malgré les différentes recherches de conventionnement dans le secteur. La délégation est toujours en recherche. À noter que cette fermeture impacte également une dizaine de douaniers.

La DNVSF (260 agents) qui emménage sur le site de Godefroy Cavaignac (11<sup>e</sup>), qui disposait pourtant d'un restaurant administratif ASFR, n'a trouvé aucune solution de restauration collective et a décidé l'attribution de tickets restaurants de 6 € dont 3 € à la charge de l'agent.

Solidaires Finances a dénoncé cette attribution qui découle du NRP, et faite à l'encontre totale du bien-être des agents, sans tenir compte d'un point essentiel : la restauration. Ainsi, dès le départ, il était évident que le site de Godefroy était sous dimensionné pour accueillir les personnels de la DNVSF. Aucun souci pour l'Administration qui a décidé de fermer la cantine afin d'augmenter les mètres carrés. Et encore ! ce n'est pas suffisant car, à notre suggestion d'installer des frigos connectés (qui permettraient tout de même d'avoir un semblant de repas équilibré), la place n'est pas suffisante. On peut légitimement se poser la question de la nature et la dimension du local mis à la disposition des agents pour se restaurer afin d'être en conformité avec la réglementation légale prévue pour l'employeur.

Pour Solidaires Finances, l'attribution de titre restaurant n'est qu'un pis-aller, un non-sens pour la qualité de restauration et un danger de santé publique (manger correctement à Paris ou ailleurs pour moins de 6 € est illusoire).

Le site de Chevaleret ferme pour travaux pour 1 an : une négociation est en cours avec le restaurant administratif de la Caisse des dépôts et le restaurant d'entreprise en cours d'installation (ouverture prévue en octobre).

Solidaires Finances s'est par ailleurs inquiété sur la capacité du restaurant de Paganini par rapport à densification du site. Le représentant de la DRFIP affirme qu'il n'y aura pas de problème. Est-ce le principe de la méthode Coué ?

Le restaurant de Reims a vu le nombre de rationnaires augmenter, ainsi que le temps d'attente, et ce malgré un dialogue « fluide » entre l'administration et ASFR. Cette dernière, après un dialogue avec Solidaires Finances (représentant des usagers à ASFR), va remettre sur ce site le nombre de personnels présents avant le départ des agents de Levallois.

Solidaires Finances est revenu sur le problème d'accès aux restaurants administratifs des agents mobiles notamment de la CCRF ainsi que les retraités et a dénoncé une forme de discrimination. Le

site de Réaumur affiche clairement que le personnel non DGFIP ne peut avoir accès à la cantine avant 12h45 mais sans « clef » pour y accéder

La réponse de l'administration a été sans appel : la Sécurité des immeubles passe avant le droit légitime des agents mobiles du Ministère (dont ceux de la CCRF) et des retraités de pouvoir se restaurer à moindre coût. Ces derniers devant se signaler au gestionnaire de site (s'ils le connaissent bien entendu).

Peut-être que la DRFIP pourrait s'inspirer du système mis en place lors de l'installation de la nouvelle cité administrative de LYON : un badge qui sert à la fois de carte de cantine et d'accès à ladite cantine.